

B e S a f e

Paraît
4 fois par an
12/2021

**Prévention
des cambriolages**

page 06

**Respect
mutuel**

page 08

**Le point de vue
de Visara**

page 10


#56

DÉMÉNAGEMENT

La Direction générale Sécurité et Prévention déménage

Dès la fin de l'année 2021, la Direction générale Sécurité et Prévention aura une nouvelle adresse : **rue du Commerce 96 à 1000 Bruxelles.**

Nos numéros de téléphone et nos adresses e-mail ne changent pas, tout comme notre envie de continuer à améliorer votre sécurité.

Nos bureaux se trouvent à un jet de pierre de l'avenue des Arts et du parc Royal et sont facilement accessibles en transport en commun. Nous sommes à 15 minutes de marche de la Gare Centrale, à 12 minutes de marche de la gare de Bruxelles-Luxembourg et à 11 minutes de la gare de Bruxelles-Schuman. La station de métro la plus proche est Arts-Loi. 

RÉDUISEZ LE RISQUE DE CAMBRIOLAGE

Pensez comme un cambrioleur

Comment réduire la probabilité de vous faire cambrioler chez vous ?


Ce magazine vous donne une multitude de conseils utiles.

Autre bonne idée : vous glisser dans la peau d'un cambrioleur. Mais comment faire ?

Nous avons posé la question à Evert Jansen, qui sait ce que pense un cambrioleur puisqu'il en était un avant. Aujourd'hui, il aide les gens à se protéger des visiteurs indésirables. De cambrioleur à conseiller en prévention cambriolage, comment est-ce possible ?

Evert Jansen : « Pour moi, il s'agit d'une étape très logique, même si cela m'aurait beaucoup fait rire avant. Mon passé de cambrioleur est de l'histoire ancienne. Mais aujourd'hui, je mets à profit les expériences de cette époque.

J'explore les quartiers, j'organise des soirées de prévention cambriolage et je donne des conseils pour tenir les cambrioleurs à distance. »

Eline Bomans, responsable du projet prévention des cambriolages à Genk, prône également une ville sûre. « Nous avons rencontré Evert lors d'une journée d'étude "1 jour sans" à Bruxelles. L'idée de sensibiliser les citoyens de cette manière nous a semblé chouette et surtout originale. 



« Les gens facilitent la vie des voleurs sans s'en rendre compte. »

- Evert Jansen



Les gens pensent souvent qu'un cambriolage ne leur arrivera pas ou qu'il n'y a rien à voler chez eux. Nous avons donc invité Evert à quelques balades dans des quartiers faisant partie du réseau de prévention de quartier. Le soir, les habitants ont assisté à une séance d'information lors de laquelle Evert a partagé ses conclusions et donné des conseils. »

Changer ses habitudes

Evert : « Pendant une telle balade, je n'entre pas par effraction mais j'imagine un comportement suspect et j'ouvre grand les yeux. Je suis souvent frappé par le fait que les gens ne s'inquiètent pas, et ce n'est pas une bonne chose. Je trouve régulièrement des vélos électriques qui ne sont pas sécurisés. Ou des voitures et des camionnettes remplies d'outils. Des portes, des abris de jardin et des remorques qui ne sont pas fermés à clé, avec des échelles et des outils à portée de main. Cela facilite la vie des voleurs. Ce sont de petites choses mais, si vous changez votre comportement, vous pouvez éviter un cambriolage, même minime. Si vous avez un verrou, utilisez-le ! »

Eline : « Nous avons été frappés par le fait que les passants qui remarquent Evert n'osent rien dire. Simplement dire bonjour suffit déjà souvent. De cette manière, vous montrez que vous avez vu la personne suspecte, et c'est précisément ce qu'un cambrioleur ne veut pas. Vous pouvez aussi parfaitement appeler la police si vous notez quelque chose de suspect. »

Confrontés aux faits

Evert et Eline observent que ce type de sensibilisation fait vraiment bouger les choses.

Eline : « Il s'agit d'une approche différente, mais elle fonctionne car on confronte les citoyens aux faits. » Ont-ils encore des conseils pour éviter un cambriolage ?

Evert : « À cette période de l'année, il fait vite noir et cela joue en faveur du voleur. Donnez toujours l'impression que votre maison est habitée : programmez les lampes pour qu'elles s'allument et s'éteignent automatiquement. Laissez la radio allumée et prévoyez

un éclairage avec détecteur de mouvement autour de l'habitation. Cela peut vraiment suffire à effrayer un cambrioleur occasionnel. Quand vous partez en vacances, demandez à vos voisins de relever votre boîte aux lettres et de lever et baisser les volets. »

Eline : « Ne laissez pas d'objets de valeur ou d'argent liquide dans votre maison. Fermez toujours portes et fenêtres à clé, même si vous ne partez pas longtemps. Dans de nombreuses communes, vous pouvez demander gratuitement un avis sur mesure de votre maison. »

Evert : « Les citoyens eux-mêmes sont la meilleure des protections. Un autocollant PLP ne suffit pas. Soyez un voisin actif et vigilant. Les meilleurs verrous ne vous aideront pas si vous ne les utilisez pas ou si vous laissez une fenêtre ouverte en même temps. Les bonnes habitudes ne coûtent rien et ont pourtant un effet considérable. »



- Evert Jansen

« Les citoyens eux-mêmes sont la meilleure des protections. »

SÉCURISER VOTRE HABITATION POUR VOUS RASSURER

Ne laissez aucune chance aux cambrioleurs

À l'approche de Noël, la période la plus conviviale de l'année, les jours raccourcissent. Malheureusement, les cambrioleurs profitent de cette pénombre pour frapper. Grâce à ces conseils, vous pouvez sécuriser votre habitation et réduire le risque de cambriolage.

6 conseils pour sécuriser votre maison

Ne laissez pas d'objets de valeur en vue, comme votre smartphone ou votre ordinateur portable

Prévoyez un éclairage extérieur avec détecteur de mouvement

Ne publiez pas sur les réseaux sociaux que vous partez en voyage

Fermez toujours portes et fenêtres à clé, même si vous ne partez pas longtemps

Vous partez en voyage ? Demandez à vos voisins ou à votre famille de venir relever votre boîte aux lettres, d'allumer et d'éteindre les lumières et d'ouvrir puis de fermer les volets

Rangez le matériel qui pourrait faciliter la tâche aux cambrioleurs, comme des échelles ou des outils de jardinage

5 bonnes habitudes

- ✓ Équipez les portes extérieures d'une serrure multipoint avec au moins trois points de verrouillage.
- ✓ Les cylindres qui dépassent de plus de 2 mm représentent un risque d'effraction. Mettez une plaque ou une rosace.
- ✓ Optez pour un cylindre de sécurité avec carte de sécurité.
- ✓ Vous n'avez pas de serrure de sécurité ? Installez un verrou en applique.
- ✓ Préférez le verre feuilleté et les poignées de fenêtre verrouillables.

3 incontournables en matière de sécurité électronique

- 1 Activez toujours votre alarme, même si vous ne partez pas longtemps.
- 2 Vous n'êtes pas connecté à une centrale d'alarme ? Enregistrez votre système sur enregistrezvotrealarme.be.
- 3 La maintenance et la validation annuelles de vos coordonnées sont obligatoires.

Installer une alarme, une bonne idée ?

Les systèmes de protection électroniques ne peuvent pas empêcher un cambriolage, mais ils peuvent effrayer les cambrioleurs et faire en sorte qu'ils soient repérés plus rapidement.

Demandez des conseils sur mesure

Vous ne savez pas quelle solution de sécurité choisir pour votre habitation ? Faites appel à un conseiller en prévention vol. Celui-ci travaille pour votre commune, votre ville ou la police locale et donne gratuitement des conseils à domicile. Il examine votre logement, répertorie les points noirs et vous propose des solutions simples et efficaces pour mieux protéger votre maison.

Envie d'en savoir plus sur le conseiller en prévention vol de votre quartier ?

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre ville, de votre commune ou de votre service de police local. Ou surfez sur www.conseillerenpreventionvol.be.

BESAFE@HOME

La campagne axée sur le rôle du citoyen

La campagne BeSafe@home s'est tenue durant la semaine du 18 au 24 octobre. Dans toute la Belgique, des actions de sensibilisation à la prévention des cambriolages ont été mises en place et les citoyens ont été encouragés à réfléchir à ce qu'ils peuvent faire pour se protéger des effractions. Qu'y a-t-il de plus au menu de BeSafe@home ? Voici un aperçu.

La campagne BeSafe@home veut lutter contre plusieurs formes de vols : cambriolage, vol par ruse, vol de vélo, vol à la tire, vol dans les véhicules, vol de données sur smartphones et cybercriminalité. L'objectif ? Sensibiliser les citoyens à leur propre rôle dans la prévention du vol et offrir ainsi un tremplin à toutes ces précieuses initiatives que la police et les services de prévention communaux prennent sur le terrain.

Après un démarrage réussi en matière de prévention des cambriolages, la campagne se concentre sur deux autres thèmes sensibles durant le premier semestre 2022 : le vol de vélo et le vol de données des smartphones. Un seul mot d'ordre : être préparé. C'est la meilleure façon de tenir les voleurs à distance.

Envoyez balader les voleurs de vélo

En 2019, la police a enregistré 30 296 vols de vélos, soit 83 vols par jour. En réalité, davantage de cyclistes ont vu disparaître leur deux-roues, mais tous ne le déclarent pas. Il convient de souligner que les voleurs de vélo frappent partout, même à domicile.

Cathy Grimmeau, responsable du projet BeSafe@home : « Par cette campagne, nous voulons montrer aux citoyens qu'ils peuvent limiter eux-mêmes le risque de vol de vélo. Ils sont le premier maillon de la chaîne de protection. Comment ? Tout d'abord, en adoptant les bons réflexes de sécurité, comme faire graver son vélo, utiliser un bon cadenas et stationner son vélo à un endroit sûr. La campagne donne aussi des conseils aux citoyens et aux communes en vue de prévenir les vols de vélo et de tenir les voleurs à distance. Le vélo a le vent en poupe. Il est grand temps d'attirer à nouveau l'attention sur ce thème et de partager les informations les plus récentes, à l'heure où les vélos électriques sont de plus en plus présents. »

Un smartphone à l'épreuve du vol

Les smartphones sont intéressants pour les voleurs. En effet, ils valent souvent plusieurs centaines d'euros et contiennent une foule d'informations. En cas de vol de votre téléphone portable, vos données privées et professionnelles peuvent atterrir entre de mauvaises mains. Dans le pire des cas,

un voleur a accès à vos mots de passe, vos données de carte de crédit et vos photos privées. Pouvez-vous vous en protéger ? Et comment ?

Cathy Grimmeau, responsable du projet BeSafe@home : « La campagne souhaite informer les citoyens et partager des bonnes pratiques. Outre une bonne protection, vous pouvez prendre toute une série de mesures pour limiter les dommages en cas de vol, par exemple en protégeant votre smartphone avec un code, un schéma de déverrouillage, un mot de passe ou une empreinte digitale. Vous évitez ainsi qu'un voleur ait accès à vos applications financières, à vos données et documents importants et à vos photos et vidéos personnelles. Le citoyen joue donc assurément un grand rôle de prévention à cet égard. »

Vos conseils sont les bienvenus

Vous avez de bons conseils ou des expériences positives concernant le vol de vélo et le vol de données sur smartphone ? N'hésitez pas à les partager avec nous ! Envoyez un e-mail à consultancy@ibz.fgov.be.



La prévention des cambriolages

Un point faible et cinq minutes : voilà qui suffit amplement aux cambrioleurs pour pénétrer dans votre habitation et s'emparer de vos affaires. Que disent les faits et les chiffres en matière d'effraction ?

3 min.

Une enquête révèle qu'un cambrioleur abandonne sa tentative de cambriolage au bout de trois minutes en moyenne. Il est donc préférable de lui compliquer la tâche. Un seul mot d'ordre : bien sécuriser tous les points faibles de votre habitation !

94 effractions par jour

En 2020, 34 299 cambriolages domestiques ont été enregistrés en Belgique, soit près de 94 par jour. Il s'agit d'une baisse considérable par rapport à 2019, où la police en avait relevé 48 050. Cette diminution s'explique peut-être par le fait que nous étions bien plus souvent à la maison l'année dernière en raison de la pandémie de coronavirus.

Top 3 des objets volés

Les bijoux, l'argent et les appareils multimédias sont les plus convoités lors d'un cambriolage domestique

-46 %

En l'espace de 10 ans, le nombre de cambriolages domestiques a pratiquement diminué de moitié, passant de 63 601 en 2010 à 34 299 en 2020.

7 589

En 2020, 7 589 cambriolages ont été commis dans des entreprises et des magasins. À titre de comparaison, il y en avait eu 10 888 en 2019 et pas moins de 27 204 en 2000. Nous sommes sur la bonne voie !

-2 642

En 5 ans, le nombre de cambriolages dans des services publics et des bâtiments administratifs a baissé de 2 642. En 2020, 3 075 effractions ont été constatées, contre 5 717 en 2015.

La meilleure prévention

Un bon contact avec les voisins et une forme saine de contrôle social demeurent la meilleure des préventions contre les cambriolages domestiques. En effet, c'est dans des quartiers où personne ne se connaît que les cambrioleurs peuvent facilement se balader ni vu ni connu et réussir leur coup.

112

Si vous remarquez des agissements suspects dans votre rue ou votre quartier, appelez immédiatement la police au numéro 112. Si vous en avez l'occasion, tentez de prendre une photo de la personne ou du véhicule suspect.

Comment sécuriser votre habitation ?

Demandez un avis sur mesure au conseiller en prévention cambriolage de votre quartier. Pour en savoir plus à ce sujet, lisez la page 4.

Source : statistiques de la police fédérale.

Football et matériel pyrotechnique ne font pas bon ménage

TOUS À L'OUVRAGE POUR DES MATCHS DE FOOT PLUS SÛRS

La loi football interdit l'utilisation d'objets pyrotechniques tels que fumigènes, pétards et feux de Bengale dans les stades de football et aux alentours. Pourtant, des supporters continuent à les utiliser, avec toutes les conséquences que cela entraîne. C'est pourquoi la ministre Annelies Verlinden intensifie la lutte contre ce type de matériel aux côtés de la Pro League et de l'Union Royale Belge de Football.

« Le football est une fête que les joueurs, les chauffeurs de bus, les entraîneurs, le staff et les supporters doivent tous pouvoir vivre dans des conditions sûres et agréables, à l'intérieur comme à l'extérieur du stade. La violence ou les objets pyrotechniques n'y ont pas leur place », déclare la ministre Annelies Verlinden.

Renforcement de la loi football

À l'initiative de la ministre, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi football. L'avant-projet vise une approche plus ferme et plus large concernant l'utilisation de moyens pyrotechniques. Il prévoit des sanctions minimales plus élevées ; par ailleurs, l'introduction d'objets pyrotechniques ou la dissimulation des auteurs au moyen de banderoles ne sera plus tolérée. De plus, l'utilisation de matériel pyrotechnique pourra être sanctionnée 48 heures avant et après le match. De ce fait, elle sera aussi interdite durant les entraînements, les célébrations et les déplacements en bus des joueurs.

Tous à l'ouvrage

La cellule Football de la Direction Générale Sécurité et Prévention, les clubs, la Pro League et l'Union Royale Belge de Football soutiennent une approche commune. La Pro League et l'Union Royale Belge de Football élaborent un plan d'action afin d'éliminer la violence et le matériel pyrotechnique du monde du football. Une campagne médiatique sera également mise en place afin de sensibiliser les supporters.

Est-ce si grave ?

Les chiffres en disent long. Entre 2015 et 2019, le nombre de décisions de la

cellule football à l'encontre de supporters pour des infractions liées à l'utilisation d'objets pyrotechniques dans l'enceinte et aux alentours des stades de football est passé de 133 à 388. En 2020, année où la grande majorité des matchs se sont déroulés sans public, ce nombre s'est encore élevé à 146. Au premier semestre de 2021, 39 cas ont été recensés.

Ces chiffres ne sont que la partie émergée de l'iceberg, car ils ne comprennent que les infractions verbalisées. Jusqu'à présent cette année, on enregistre déjà 175 matchs de football lors desquels des supporters ont commis des infractions liées à l'utilisation d'objets pyrotechniques. Depuis le début de la saison de football actuelle, la cellule football a déjà constaté un ou plusieurs faits incluant du matériel pyrotechnique lors de 132 matchs.

Il n'y a pas de fumée sans feu

Le matériel pyrotechnique peut causer de graves brûlures et endommager l'ouïe à vie. Il est donc synonyme de danger et de risques, et non d'ambiance.

Ces derniers mois, plusieurs joueurs et supporters en ont été victimes et ont connu de graves troubles auditifs nécessitant une hospitalisation et un traitement spécifique. Un supporter a même perdu un doigt après avoir manié un objet pyrotechnique. Les chauffeurs des bus de joueurs ont également témoigné des nombreux risques du matériel pyrotechnique et de dommages graves causés à leurs véhicules.

L'interdiction des feux de Bengale, fumigènes et autres moyens pyrotechniques jette-t-elle un froid sur les festivités ? Non, bien au contraire. Le football ne peut être une fête que s'il est pratiqué en toute sécurité.



Vous souhaitez en savoir plus sur l'utilisation de matériel pyrotechnique ou le renforcement de la loi football ? Scanner ce QR Code

#RESPECTMUTUEL



Comment renforcer la confiance entre la police et les jeunes ?

Comment faire en sorte que les services de police et les jeunes se fassent mutuellement confiance ? Apprendre à se connaître constitue le premier pas vers davantage de compréhension et de respect. Le président du Conseil flamand de la jeunesse Amir Bachrouri et le chef de corps de la zone Bruxelles-Midi Jurgen De Landsheer se lancent.

Où le bât blesse-t-il exactement au niveau des tensions entre les jeunes et la police ?

Amir : « Il ressort de discussions avec des jeunes et des organisations de la jeunesse que les tensions entre jeunes et agents de police sont généralement liées au fait qu'ils ne se connaissent pas ou pas assez. Souvent, les policiers ne connaissent pas la sous-culture et la culture de la rue des jeunes, tandis que les jeunes ne savent pas toujours comment communiquer avec un agent. Ils ont parfois l'impression de se heurter à un mur d'incompréhension. »

Jurgen : « Il est essentiel d'aller sur le terrain et d'écouter. Quand on discute avec des jeunes, on se rend souvent compte qu'ils ne savent pas au juste ce que nous faisons ou pourquoi nous procédons à un contrôle. »

Cela les incite donc à résister ?

Amir : « Les jeunes estiment aussi que les contrôles se déroulent parfois de façon intimidante. En résulte un sentiment d'insécurité qui, à son tour, appelle à la résistance. Quand un agent les contrôle, ils veulent avoir l'impression qu'il ne le fait pas à cause de leurs antécédents, mais pour des raisons d'intérêt public. »

Jurgen : « C'est exact. Quand nous recevons un appel pour un vol, par exemple, il nous appartient de réagir et de faire le nécessaire. Nous devons alors rechercher un suspect d'après la description donnée par l'appelant. C'est ce que les citoyens attendent de notre part. Si nous contrôlons une personne parce qu'elle répond au profil du suspect, ce contrôle doit se dérouler correctement. S'il s'avère qu'une violence excessive est appliquée, par exemple, nous devons réagir. Et ce n'est pas toujours simple. Par conséquent, je suis heureux que les ministres de l'Intérieur et de la Justice déclarent souhaiter mettre en œuvre une meilleure loi disciplinaire. Je pense que c'est dans l'intérêt de tout le monde : tant de notre personnel que du citoyen. »

Comment pouvons-nous combler le fossé qui les sépare ?

Amir : « Le Conseil de la jeunesse flamand a préparé un avis contenant des recommandations visant à ouvrir le dialogue avec les différents services de police et le monde politique. »

« Si dans chaque commune, dix jeunes apprennent à mieux connaître cinq agents, c'est déjà un pas en avant. »

Jurgen De Landsheer
Le chef de corps de la zone Bruxelles-Midi

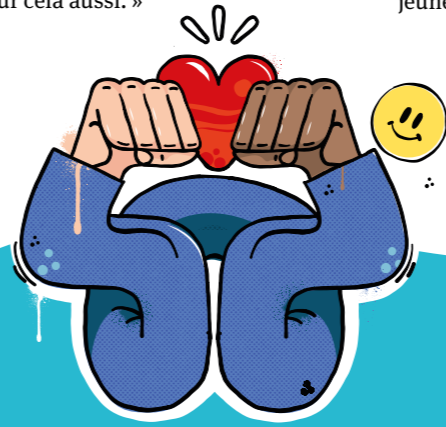


Peut-on aussi agir au niveau local ?

Amir : « Certainement. Comme l'a dit Jurgen, on a tendance à ne pas aimer ce que l'on ne connaît pas. Nous pouvons apprendre à mieux nous connaître et accroître la confiance mutuelle en nous réunissant et en nous écoutant. De cette façon, chacun fait un pas vers l'autre. En outre, il est nécessaire de rapprocher les jeunes et la police de manière accessible et créative. À Gand par exemple, une maison de jeunes organise des cours de boxe où des agents et des jeunes se rencontrent régulièrement et boxent ensemble. Cela ne changera pas le monde, mais si dix jeunes apprennent à mieux connaître

cinq agents, c'est déjà un pas en avant. Par ailleurs, je suis convaincu que les animateurs de jeunes jouent un rôle clé dans cette approche. »

Jurgen : « Nous voulons aussi détruire ce mur et jeter des ponts. C'est effectivement très beau de voir des jeunes et des agents qui sont prêts à discuter et ont envie d'arriver à mieux s'entendre. Tout est une question de respect. »



Un aperçu des conseils

Le Conseil flamand de la jeunesse souhaite rompre le cercle vicieux de la méfiance et de la peur entre la police et les jeunes. Téléchargez ici les conseils.



#RESPECTMUTUEL

Rapprocher les citoyens et les métiers de la sécurité

Visara Selimi est l'une des promotrices de la campagne « Respect mutuel ». Quels rêves et ambitions poursuit-elle ? Pourquoi veut-elle rapprocher les citoyens et les métiers de la sécurité ? Et comment la campagne y contribue-t-elle ?

Bonjour Visara. Pouvez-vous vous présenter ?

« J'ai 25 ans et j'exerce la fonction de chef de projet auprès du SPF Intérieur depuis décembre 2020. C'est mon premier emploi. J'ai décroché un master en sciences criminelles, j'ai effectué un stage au service Traite et trafic des êtres humains de Myria et je suis actuellement en deuxième année d'International Master in Advanced Research in Criminology. Il n'est pas facile de combiner des études et un travail à temps plein, mais j'adore les deux. »

Quels étaient vos rêves et vos ambitions au début de votre carrière ?

« La sécurité et la prévention me passionnent, mais j'aime aussi œuvrer à la connexion, comme avec la campagne "Respect mutuel". L'établissement d'un dialogue avec les gens sur le terrain, la variété, l'autonomie et la mise en place d'un projet de A à Z sont autant de choses que j'apprécie énormément dans mon travail. »

La campagne « Respect mutuel » compte parmi les projets que vous coordonnez ?

« C'est exact, et il s'agit d'un formidable défi aux multiples facettes ! Je participe aussi à d'autres projets, notamment celui sur les nuisances dans les zones récréatives, pour lequel nous avons récemment évalué et réécrit la circulaire. »

En quoi consiste la campagne « Respect mutuel » ?

« L'objectif vise à rapprocher les citoyens et les métiers de la sécurité :

services de police, pompiers, gardiens de la paix, agents de gardiennage, etc. La relation s'est dégradée ces dernières années et la crise du coronavirus n'a fait qu'aggraver les choses. À l'aide de la sensibilisation, de l'échange d'informations et de bonnes pratiques et d'un tas d'initiatives, la campagne se concentre sur le lien et sur un dialogue positif afin de renforcer la confiance entre le citoyen et les métiers de la sécurité. L'image principale de la campagne, à savoir un check de deux poings, représente l'ouverture vis-à-vis de l'autre, la compréhension et le respect mutuel. »

L'idée sous-jacente est-elle que l'on se respecte davantage quand on se connaît mieux ?

« Tout à fait. Nous nous sommes aussi rendu compte que les gens ne connaissent pas bien les différents métiers de la sécurité et leurs responsabilités. Que fait exactement un agent de police, un gardien de la paix ou un agent de sécurité privé ? Pour quoi puis-je m'adresser à eux ? Où puis-je déposer une plainte si je n'ai pas été traité correctement ? Nous avons créé des brochures et des vidéos qui expliquent tout cela clairement. »

Mais la campagne va plus loin et touche également de nombreuses personnes ?

« La campagne mise fortement sur les médias sociaux, avec des messages de lien, afin de pleinement toucher les jeunes aussi. Et ce, de manière moderne, créative et stimulante. La campagne n'a pas de date de fin, car nous voulons œuvrer durablement et structurellement à l'accroissement du

« J'aimerais parvenir à remplacer l'idée du "Nous contre eux" par un sentiment de collectivité. »

- Visara Selimi

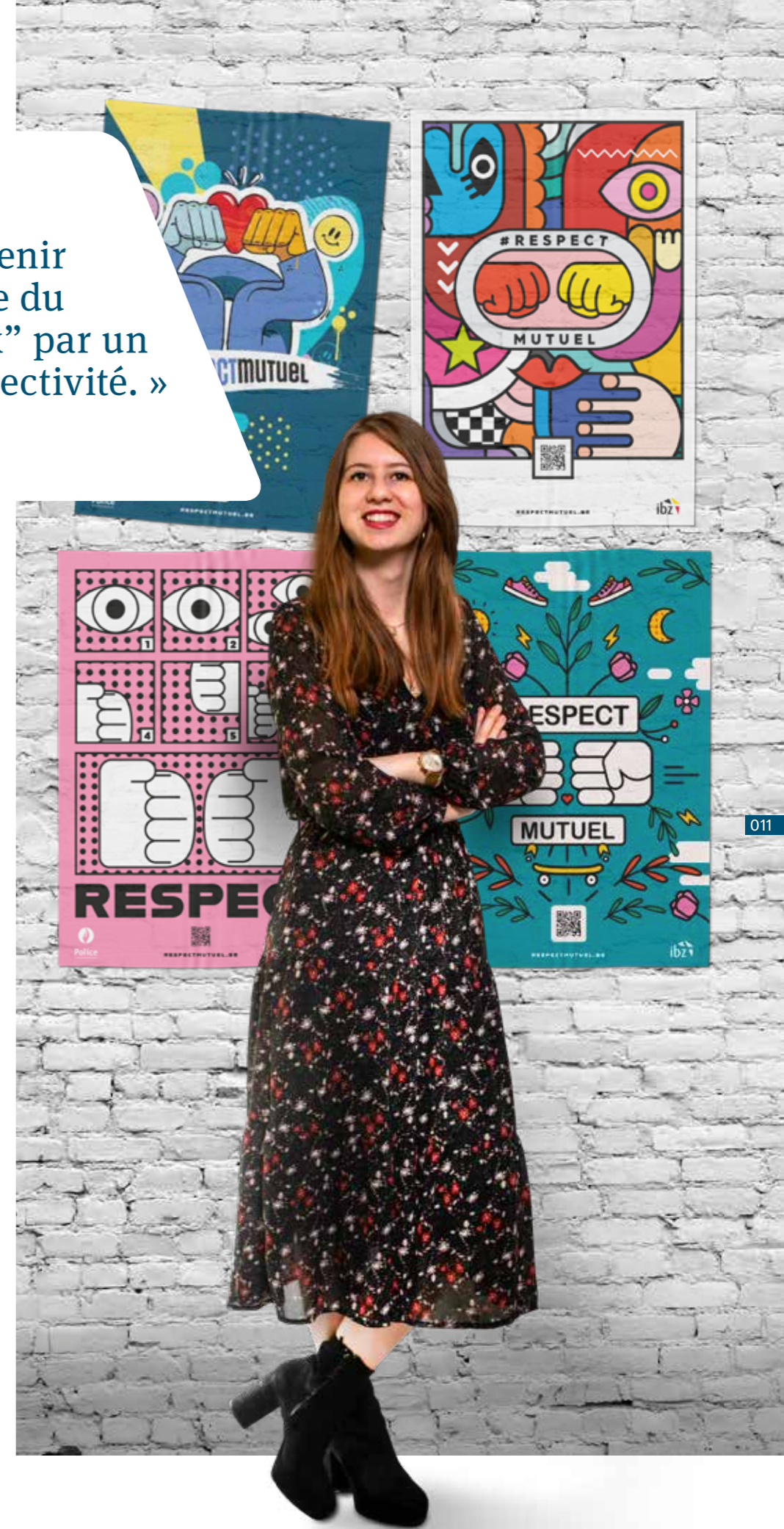
respect entre les citoyens et les métiers de la sécurité. Le point positif de la campagne est justement qu'elle est réalisée avec l'aide de nombreux partenaires : la protection civile, la police fédérale, la commission permanente de la police locale, des représentants des métiers de la sécurité et des citoyens, le centre d'expertise PLP, les conseils de la jeunesse, etc. Cela nous permet d'étendre la portée et l'effet. »

Les communes jouent-elles aussi un rôle clé ?

« Absolument. La campagne ne réussira que si elles participent. Sur www.respectmutuel.be, elles trouveront de l'inspiration et des exemples d'actions fructueuses, elles pourront commander du matériel de campagne... Je remarque que la campagne est très répandue, qu'elle touche une corde sensible et que beaucoup de personnes veulent y prêter main forte. Cela prouve qu'il y a une demande importante, ainsi qu'un grand besoin. »

Quand la campagne aura-t-elle porté ses fruits, selon vous ?

« J'aimerais parvenir à remplacer l'idée du "Nous contre eux" par un sentiment de collectivité. Quelle que soit la façon dont on tourne les choses, il n'y a qu'ensemble que nous pourrions poursuivre l'objectif d'une société sûre. Si la campagne peut y contribuer, nous aurons fait une différence positive. »



Découvrez ici quelques entretiens entre les jeunes et la police



#RESPECTMUTUEL



Envie d'en savoir plus sur la campagne #RespectMutuel ?

RESPECTMUTUEL.BE



Abonnement et adresse de rédaction SPF Intérieur, Direction générale Sécurité et Prévention, rue du Commerce 96, 1000 Bruxelles, 02 488 33 24 | Éditeur responsable Philip Willekens, Directeur-général, rue du Commerce 96, 1000 Bruxelles | Textes et réalisation Bridgeneers